

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de ST PIERRE DELS FORCATS

ARRETE 2023 / 015

Pierre BLANQUE, Maire de la commune de ST PIERRE DELS FORCATS,

Vu la déclaration préalable présentée le 08 mars 2023 par la COMMUNE DE ST PIERRE DELS FORCATS, représentée par BLANQUÉ Pierre demeurant 21 GRAND RUE, Saint-Pierre-dels-Forcats (66210) et enregistrée sous le numéro DP 66 188 23 D00002,

Vu le projet objet de la déclaration consistant, sur un terrain situé EL MOLI – 66210 ST PIERRE DELS FORCATS, cadastrés Section A – Numéro 260 en la réalisation de :

- pour installation sanitaires au Rocher d'escalade
- pour une surface de plancher créée de 7 m² ;

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 10/05/2016, exécutoire le 11 juin 2016

ARRETE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Article 2

Le secrétaire Général de la commune est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ST PIERRE DELS FORCATS, 14/04/2023

Le conseiller délégué,
FOURNIER Daniel

